



Inaptitude temporaire pendant ma grossesse

Par **Malicia**, le **28/03/2017** à **08:03**

Bonjour.

Voilà depuis le 3 mars je suis déclaré inapte temporairement à mon poste de travail (serveuse dans une cave à bière) .

Suite à une amniocentèse j'ai eu des complications. De plus le soir j'avais une heure de ménage dans 300m2 tte seule j'avais des contractions des decharge dans le ventre.

La médecine du travail prend donc la décision de ne pas prendre de risque. Elle as pas proposé de reclassement à mon employeur. Je fait 24h semaine sur 5 jours elle ne vois pas comment aménager mon poste. Ma question est dois je restée en arrêt maladie tt le reste de ma grossesse? Je ne suis pas malade. C'est mon poste qui est pas compatible avec la grossesse. Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **28/03/2017** à **08:45**

Bonjour,

Vous devriez déjà au moins demander au médecin traitant de vous prescrire un arrêt-maladie le temps de l'inaptitude temporaire sinon vous allez vous retrouver sans revenus...

C'est une situation relativement fréquente...

Par **Malicia**, le **28/03/2017** à **09:15**

Elle m'as prescrit un arrêt jusqu'à mercredi. Mon gyneco prendra le relais. Mais dois je restée en arrêt tt le long de ma grossesse jusqu'à mon congé maternité ? Je suis inapte temporairement pas malade.?

Par **P.M.**, le **28/03/2017** à **11:09**

De toute façon, vous n'avez pas vraiment d'autre solution sauf disposition particulière à la Convention Collective applicable prévoyant un reclassement obligatoire ou le paiement du salaire en cas d'inaptitude temporaire pendant la grossesse surtout que le Médecin du Travail ne propose aucun aménagement de poste ou reclassement...

Il existe une procédure pour être indemnisée directement par la CPAM sans arrêt-maladie mais dans la mesure où le médecin traitant ou le gynécologue accepte d'en prescrire un, il me

semble que ce n'est pas la peine de s'ennuyer avec cela surtout que ce n'est pas une fraude réellement, je vous propose toutefois [ce dossier](#)...

Par **Malicia**, le **28/03/2017** à **11:16**

Merci de votre réponse. J'ai téléchargé le formulaire afin de le proposer à mon obstétricien demain.